



ASSOCIATION SCOLAIRE

SAINT-RÉMY

RENTRÉES DES CLASSES ET INTERNAT SEPTEMBRE 2022

RENTREE DES CLASSES

ECOLE	ENFANT-JÉSUS	<i>Affichage des listes de classe</i>		<i>Mercredi 31 août à partir de 19h30</i>		
		TPS-PS-MS-GS			Jeudi 1 ^{er} ou vendredi 2 septembre 09h30 (1/2 gpe)	
CP				Jeudi 1 ^{er} septembre 08h30		
CE1				Jeudi 1 ^{er} septembre 09h00		
CE2				Jeudi 1 ^{er} septembre 09h30		
CM1				Jeudi 1 ^{er} septembre 13h30		
	CM2			Jeudi 1 ^{er} septembre 13h30		
	ST NICOLAS	CM1			Vendredi 2 septembre 08h30	
		CM2			Vendredi 2 septembre 08h30	
COLLEGE	ST PAUL	Sixièmes Ecole des Parents			Jeudi 1 ^{er} septembre 10h00-12h00	
		<i>Fin des cours Parents 12h00</i>				
		Sixièmes Elèves			Jeudi 1 ^{er} septembre 13h30 à 16h35	
		Cinquièmes			Jeudi 1 ^{er} septembre 14h30 à 16h35	
		Quatrièmes			Jeudi 1 ^{er} septembre 15h00 à 17h30	
	Troisièmes			Jeudi 1 ^{er} septembre 15h30 à 17h30		
	<i>Etude possible jusqu'à 17h30</i>					
	ST NICOLAS	Sixièmes Ecole des Parents			Vendredi 2 septembre 09h30-12h00	
		<i>Fin des cours Parents 12h00</i>				
		Sixièmes Elèves			Vendredi 2 septembre 13h20 à 16h20	
Cinquièmes				Vendredi 2 septembre 14h00 à 16h20		
Quatrièmes				Vendredi 2 septembre 14h30 à 17h15		
Troisièmes			Vendredi 2 septembre 14h30 à 17h15			
<i>Etude possible jusqu'à 17h15</i>						
LYCEE	Secondes				Jeudi 1 ^{er} septembre 09h00	
	Premières				Jeudi 1 ^{er} septembre 13h30	
	Terminales				Jeudi 1 ^{er} septembre 14h30	
	<i>Fin des cours 2^{de} à 16h35 ; 1^{eres} et Tles en fonction de l'emploi du temps</i>					
Enseignement Supérieur	1 ^{ère} année BTS				Jeudi 1 ^{er} septembre 08h00	
	2 ^{ème} année BTS				Jeudi 1 ^{er} septembre 10h00	
			<i>Fin des cours à 16h35</i>			
	Licence CNAM	Licence Banque			Jeudi 8 septembre 08h30	
Licence GSSS				Lundi 12 septembre 08h30		

RENTREE à L'INTERNAT Les élèves accèdent à l'Internat par l'entrée principale du Collège. Un fléchage sera mis en place.

Secondes

Mercredi 31 août entre 18h00 et 18h30

Collège, Lycée (sauf Secondes)

Jeudi 1^{er} septembre de 9h00 à 15h30 – dépôt du matériel.

Les élèves ne pourront pas rester dans les chambres dans la journée.

INTERNAT	Deux chèques de caution, l'un de 110 € pour dégradation et l'autre de 45 € pour la clef de chambre sont à donner au responsable de l'internat le jour de la rentrée à l'internat.	
Matériel fourni : lit, matelas, table de chevet, armoire, bureau, chaise	Trousseau à prévoir : Les élèves apportent leurs effets personnels pour 5 jours et 4 nuits : <u>alèze obligatoire</u> , drap, housse de couette, couette, oreiller, traversin... Un cadenas (TYPE 45) est nécessaire pour l'armoire.	